

1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2017

26 ET 27 JANVIER

N° 2017/E1/005

**REPONSE DE Mme Agnès SIMONPIETRI, Conseillère Exécutive
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Laura Maria POLI
AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »**

OBJET : POLLUTION DES ESPACES MARINS DUE AUX MICRO-PLASTIQUES

Madame la Conseillère

Vous avez parfaitement cerné la complexité de la question très préoccupante de la pollution des espaces marins due aux micro-plastiques et la multiplicité des réponses à apporter.

Les plastiques et micro-plastiques constituent un danger majeur tant d'un point de vue physique par l'apparition de « nouvelles îles sous-marines », que par leurs conséquences environnementales sur les oiseaux, les cétacés, les poissons : les populations animales de prédateurs sont les plus à risque car les phénomènes de bioaccumulation peuvent les exposer à des niveaux très élevés de contaminants. Sur le plan scientifique, l'OEC/UAC collabore depuis 2014 avec le laboratoire de recherche du Professeur Maria Cristina Fossi de l'Università di Siena (Laboratorio Biomarker c/o Dipartimento di Scienze fisiche della Terra e dell'ambiente) lors des campagnes de recensements des oiseaux marins des îlots du sud de la Corse. Les résultats vont faire l'objet de publications scientifiques mais ils font déjà apparaître des niveaux non négligeables de biomarqueurs écotoxicologiques dans ces populations d'oiseaux. Cette étude constituera une référence pour le suivi à long terme des effets sur les oiseaux marins de Corse.

Pour les cétacés, les études scientifiques commencent à montrer au sein même du sanctuaire marin de la Méditerranée occidentale Pelagos, des impacts importants de l'effet de micro-plastiques et notamment des phtalates. On note une forte hétérogénéité (spatiale et spécifique) de la contamination pour les cétacés mais elle semble très préoccupante et imputable à la dégradation de ces déchets plastiques en mer.

La Corse dispose de beaucoup de données scientifiques fiables et reconnues dans ce domaine, on peut citer à cet égard les travaux de M. Galgani, responsable de l'IFREMER à Bastia et chercheur reconnu pour ses travaux sur les micro plastiques.

Ces déchets présentent aussi un risque pour la santé humaine, puisqu'ils remontent la chaîne alimentaire jusqu'à nos assiettes.

Nous partageons donc complètement votre inquiétude, qui est pleinement justifiée.

Au-delà du constat et du suivi scientifique auquel l'office contribue très régulièrement, nous pouvons agir de plusieurs façons.

La première, c'est d'éviter en amont le déversement de déchets en mer, soit en provenance des terres, soit dans les ports, soit en mer. Nous travaillons activement à l'éducation et à la sensibilisation à l'environnement : nous allons encore les renforcer, tout comme la prévention dans les ports et en mer. La suppression des sacs plastiques est évidemment décisive, et un nouveau pas a été franchi récemment par l'interdiction des sacs plastiques non compostables. C'est la clé principale pour l'avenir.

La deuxième action possible, c'est la réflexion sur la récupération des macro-déchets avant la fragmentation, car hélas les micro-déchets sont quasi impossibles à collecter. La réflexion doit être menée avec les zones frontalières françaises, monégasque et italiennes sur les possibilités de monter des opérations avec les pêcheurs ou d'affréter des bateaux spécifiques.

Nous activerons aussi la coopération au sein du sanctuaire Pelagos pour travailler d'urgence à ce problème. Nous avons saisi mardi dernier le Conseil maritime de façade, où notre Assemblée est représentée, pour agir dans ce sens. Tous les partenaires sont concernés : Université, IFREMER, pêcheurs, services de l'Etat. Nous pouvons rechercher des financements adaptés sur le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche et le Programme opérationnel Marittimo/INTERREG ou envisager des programmes transfrontaliers spécifiques.

Nous sommes d'autant plus sensibilisés aux questions de pollution marine que le Président du Parc marin du Capi Corsu et de l'Agriate intégrera la prévention de ces risques au cœur du programme d'activités du Parc.

Vous avez bien compris, Madame la Conseillère, notre vive préoccupation, et notre volonté de mettre en place tous les leviers d'actions possibles, en ayant bien conscience que nous ne pourrions pas agir seuls et qu'il est temps de mobiliser fortement tous les moyens des pays concernés.

Je vous remercie.